

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 5 avril dernier, le député de Rimouski inscrivait au feuilleton une question demandant de répondre aux demandes des maisons de soins palliatifs concernant le rehaussement du financement de celles-ci et la signature immédiate d'une nouvelle convention de financement.

Une annonce confirmant le rehaussement du financement des maisons de soins palliatifs a été faite par communiqué de presse le 12 avril dernier. Le projet de la nouvelle convention de financement a été récemment approuvé, date à laquelle le processus d'approbation et de signature a débuté. Les lettres de confirmation seront transmises sous peu.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-02907